

## **Bref aperçu de l'histoire du consulat honoraire de Suisse à Canton (Chine)**

### **Trente ans de présence suisse**

#### **1. Introduction**

En octobre 2005, la Suisse ouvrira un consulat général à Canton, en Chine. Dans ce cas précis, il convient de dire « rouvrira » un consulat, puisque de 1922 à 1956, un consulat honoraire existait déjà dans cette ville. Nous allons donc tenter d'esquisser l'histoire de ce poste, de son ouverture en 1922 à sa fermeture en 1956.

Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, la Chine représente un marché intéressant pour le commerce suisse, plus particulièrement celui des montres. Des entreprises suisses d'import-export ouvrent elles aussi leurs portes, même si le marché chinois ne représentera jamais plus de 1,7 % des exportations suisses<sup>1</sup>. En 1859, des horlogers genevois et vaudois, appuyés par leurs gouvernements respectifs, demandent au Conseil fédéral d'envisager l'ouverture d'un consulat à Canton. Ils estiment en effet qu'une telle représentation améliorerait encore les relations économiques. La réponse sera négative, le Conseil fédéral préférant attendre la conclusion d'accords maritimes avec la Chine<sup>2</sup>.

Pour leur part, des missionnaires suisses sont installés depuis quelques années déjà en Chine, plus particulièrement dans la province de Kwangtung, dans laquelle se situe Canton. Les premiers missionnaires font leur apparition au XVI<sup>ème</sup> siècle déjà<sup>3</sup>, mais c'est durant la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle qu'ils renforceront leur présence.

Le 12 mai 1922, le Conseil fédéral décide d'ouvrir un consulat honoraire à Canton, afin d'y défendre les intérêts des citoyens suisses. Il nomme Ulrich Spalinger, un commerçant d'origine zurichoise, au poste de consul honoraire<sup>4</sup>. Deux autres consuls honoraires lui succéderont : August Hoffmeister de 1939 à 1948 et Adolf Thomann de 1948 à 1949. Ces trois hommes traverseront une période particulièrement trouble de l'histoire de la Chine et des relations que la Suisse entretient avec ce pays.

#### **2. Les années d'activité du consulat**

Le consulat est en charge des provinces de Yunnan, Kwangsi, Fukien, Kweichow et Kwangtung. C'est dans cette dernière région que résident le plus grand nombre de citoyens helvétiques, notamment les missionnaires.

---

<sup>1</sup> Coduri M., p. 56. Voir [annexe 2](#).

<sup>2</sup> AF E 2 1271.

<sup>3</sup> Landry-Deron I., p. 60. Voir [annexe 3](#).

<sup>4</sup> Extrait du protocole de la séance du Conseil fédéral du 12 mai 1922, AF E 2500 -/1 vol. 48 (B.21.223.1). Voir [annexe 4](#).

En ce qui concerne la province de Kweichow, l'exequatur pose problème. Dans un premier temps, la Chine la refuse, arguant que c'est une province qui n'est pas ouverte au commerce. Le consul général Isler, en poste à Shanghai, réplique en signalant que la France et les Etats-Unis d'Amérique disposent chacun d'un consulat responsable pour cette région<sup>5</sup>. L'argument est retenu, le consulat peut donc commencer une activité normale.

## 2.1 Les années florissantes du consulat (1922 – 1939)

Ulrich Spalinger est né en 1869 dans le canton de Zurich. Très vite, il se dirige vers le commerce, activité qui le mène à Canton en 1897 déjà. Il travaille en tant qu' « inspecteur de soie » pour diverses firmes avant de créer sa propre entreprise en 1906, « U. Spalinger & Co », active dans l'import-export<sup>6</sup>.

Les premières années d'ouverture du consulat sont les plus florissantes économiquement. Les flux commerciaux ne diminueront qu'avec la crise des années trente, qui frappe également les relations sino-suisse.

Dans les rapports que Spalinger envoie chaque année au Département politique fédéral dès 1923, il mentionne les bons rapports avec ses concitoyens et avec les autorités locales.

En 1923, 14 commerçants suisses sont établis à Canton, la région compte 29 missionnaires, essentiellement de la Mission évangélique de Bâle<sup>7</sup>, et 19 femmes et enfants<sup>8</sup>. Les ressortissants suisses sont pour la plupart d'origine suisse-alsacienne, la petite communauté ne comptant que trois italophones et un francophone.

Dès 1927, on peut considérer que les belles années du commerce sino-helvétique touchent à leur fin. Les rapports annuels de Spalinger se font plus inquiétants. Il signale ainsi que le commerce est mis à mal par les attaques de pirates ou encore les arnaques que montent des firmes chinoises. L'augmentation des impôts imposée aux firmes étrangères par le gouvernement nationaliste chinois peut être évitée en travaillant directement avec des firmes chinoises. Mais celles-ci s'avèrent parfois des façades et une fois les arrhes suisses encaissées, ces firmes disparaissent.

Pour leur part, les missionnaires sont de plus en plus souvent victimes de violences, même dans des provinces comme Kwangtung, généralement considérée comme paisible. Le 17 août 1929, un missionnaire schaffhouseois, sa femme et ses deux enfants sont enlevés. Les ravisseurs réclament une rançon élevée, que le consulat et la direction de la mission refusent de payer. Les enfants sont libérés rapidement, mais le couple ne sera relâché qu'en décembre 1930, probablement sur intervention financière de la mission.

Les missions demandent parfois la protection du consulat, notamment lors de pillages par l'armée japonaise ; après le déclenchement de la guerre sino-japonaise (1937-1945), les armées japonaises occupent le nord de la Chine, puis Canton dès octobre. En 1938, Spalinger leur conseille vivement d'arborer le drapeau suisse sur chaque bâtiment dont elles ont la responsabilité, afin de prévenir les attaques.

La situation politique influence considérablement le commerce. De 1923 à 1930, le nombre de commerçants passe ainsi de quatorze à seulement cinq. Quant aux missionnaires, ils semblent résister aux attaques et à la pression, leur nombre ne variant que peu jusqu'à la fin des années quarante.

<sup>5</sup> AF E 2400 1000/717 vol. 73, vol.1.

<sup>6</sup> Concernant Ulrich Spalinger, consulter son dossier personnel : AF E 2500 -/1 vol. 48 (B.21.223.1).

<sup>7</sup> Au sujet de la Mission évangélique de Bâle, lire le chapitre consacré à son histoire dans Coduri M., pp. 244 à 247. Voir [annexe 2](#).

<sup>8</sup> Voir [annexe 1](#).

En 1938, les bombardements japonais dans la région de Canton font plus de 1800 morts. Les dégâts sont conséquents et le bâtiment du consulat, situé dans les locaux de la firme U. Spalinger & Co, est lui aussi touché.

En 1939, au vu de la situation, le consul Spalinger décide de rentrer définitivement en Suisse, suivant ainsi le mouvement de nombreux concitoyens.

Ulrich Spalinger semble avoir été un homme respecté de sa communauté, accédant au rang de président de la Chambre de Commerce de Canton peu avant son départ. Quelques zones d'ombres subsistent néanmoins sur ce personnage. Il a fait l'objet d'attaques d'une firme suisse ou d'un chargé d'affaires chinois, ceux-ci l'accusant de profiter des avantages liés à sa fonction pour prendre des libertés dans sa manière de gérer son commerce<sup>9</sup>.

## 2.2 Le lent déclin de la communauté helvétique (1939 – 1948)

Né en 1883, August Hoffmeister a lui aussi une formation de commerçant. Il travaille pour la firme U. Spalinger & Co à Canton depuis la fondation de l'entreprise ; il la dirige seul dès 1939.

En 1923, il est nommé chancelier honoraire du consulat, puis vice-consul en 1938. Hoffmeister connaît bien la communauté helvétique de Canton, car depuis 1925, il remplace régulièrement Spalinger lors de ses absences. Sa nomination en tant que successeur de Spalinger est donc une suite logique, sa candidature ne posant aucun problème<sup>10</sup>.

La charge qui lui incombe n'est cependant pas aisée. D'une part, la situation politique en Chine du sud est peu propice au commerce, d'autre part, le Département politique fédéral attend de lui quelques efforts pour relancer les relations commerciales. Une note manuscrite sur un courrier du consulat général de Suisse à Shanghai adressé au Département indique d'ailleurs : « J'espère que M. H. [Hoffmeister] se souviendra que nous aimerions voir ce consulat déployant un peu plus d'activité »<sup>11</sup>.

En 1940, les bombardements japonais font des victimes dans la petite communauté suisse ; deux missionnaires perdent la vie et les dégâts sont nombreux. Quelques mois plus tard, Hoffmeister entreprend des démarches auprès des autorités japonaises pour obtenir des réparations, mais sans succès.

Dès 1942, Hoffmeister se voit aussi confier la défense des intérêts britanniques, américains et hollandais à Canton. La charge de travail augmente certainement sensiblement, car durant les années qui suivent, le consulat ne fait plus parvenir à Berne que l'annexe au rapport annuel, sans commentaire. Cette annexe mentionne d'ailleurs que les échanges de correspondance du consulat augmentent sensiblement. Ils ne reviendront à un niveau habituel qu'en 1946.

Pour sa part, la population suisse présente dans la région de Canton ne diminuera pas fortement. Il faut cependant rester attentif au fait que ce sont surtout des missionnaires qui la composent, la dernière statistique pour 1946 indiquant qu'il ne reste plus à Canton que deux commerçants. Par ailleurs, ces deux commerçants sont le consul honoraire lui-même et son collaborateur, Erich Zulauf.

Au printemps 1948, la situation politique en Chine empire, limitant une fois encore les possibilités d'avoir de bonnes relations commerciales. La firme U. Spalinger & Co décide de fermer définitivement sa succursale de Canton et transfère toutes ses activités à Hong-Kong.

<sup>9</sup> AF E 2001 (C) -/17 vol. 13 (B.21.007), Affaire Paillard. Voir [annexe 5](#).

<sup>10</sup> E 2500 -/1 vol. 20 (B.21.363).

<sup>11</sup> E 2500 -/1 vol. 48 (B.21.223.1). Voir [annexe 6](#).

Les deux derniers collaborateurs, soit le consul honoraire Hoffmeister et le chancelier Zulauf, quittent par conséquent la ville.

### 2.3 Les dernières années du consulat (1948 – 1949)

A l'annonce du départ du consul honoraire Hoffmeister, au printemps 1948, le Département politique fédéral songe sérieusement à fermer le consulat. En dehors des missionnaires, seuls deux citoyens helvétiques sont encore dans la ville et ils prévoient de rentrer en Suisse<sup>12</sup>. Hoffmeister, dans un courrier de mai 1948, pense pour sa part que la situation va évoluer positivement à Canton. Il signale d'ailleurs que les Britanniques et les Américains ont prévu d'investir dans la région, afin d'y relancer l'économie. Hoffmeister a d'ailleurs déjà entrepris des démarches auprès du consulat de France à Canton pour défendre les intérêts helvétiques et conserver les archives du consulat suisse jusqu'à la nomination d'un nouveau consul.

Une solution est proposée par la légation de Suisse à Nankin ; elle considère la fermeture du consulat comme dommageable pour le commerce sino-suisse. Après avoir eu vent de la possibilité pour certaines entreprises helvétiques de venir s'établir à Canton, elle suggère le nom de Adolf Thomann, représentant de l'entreprise Brown Boveri & Cie en Chine, pour succéder à Hoffmeister. En effet, sa firme a prévu de muter Thomann à Canton afin d'y ouvrir une succursale en automne 1948.

Durant l'été 1948, le Département politique entreprend les démarches nécessaires auprès de l'intéressé et de sa firme. Thomann est censé rester en poste à Canton pour dix à quinze ans et cet ingénieur zurichois conviendrait parfaitement dans le rôle de consul honoraire. Le 30 juillet 1948, Brown Boveri & Cie donne son accord, se réservant le droit de muter Thomann, « si les circonstances [les] y obligeaient »<sup>13</sup>.

Cette mutation interviendra beaucoup plus tôt que prévu. En mai 1949, soit six mois après sa nomination, Thomann est muté et doit rentrer en Suisse. Les archives du consulat sont scellées et confiées au consulat de France à Canton. Les Français protègent aussi les intérêts des missionnaires suisses restés dans la région<sup>14</sup>. Thomann, qui n'est resté qu'une demie année à Canton, n'a apparemment pas envoyé à Berne de rapport annuel sur la situation du consulat. Les informations dont nous disposons sont donc maigres.

En 1950, sous la pression du Département politique fédéral, Thomann donnera sa démission.

## 3. La fermeture du consulat

La fermeture du consulat n'interviendra pas immédiatement après le départ de Thomann. En 1951, divers courriers et notes évoquent la possibilité de rouvrir le consulat honoraire de Suisse à Canton, mais ils restent sans suite.

Le 16 octobre 1951, un télégramme de la légation de Suisse à Pékin indique d'ailleurs : « Il est inutile de reprendre la discussion [au sujet du] poste de Canton où nos intérêts sont constamment régressifs et où [nous] ne disposons d'aucun candidat. Le dernier compatriote [est] sur le point de quitter cette ville »<sup>15</sup>.

Le consulat n'est cependant pas fermé. Il reste dans une situation un peu floue, maintenant la possibilité d'une réouverture.

<sup>12</sup> E 2001 (E) 1968/83 vol. 59 (B.21.215.Canton).

<sup>13</sup> E 2001 (E) 1968/83 vol. 59 (B.21.215.Canton), lettre de Brown Boveri & Cie au DPF, 30.07.1948. Voir [annexe 7](#).

<sup>14</sup> E 2500 (-) 1968/87 vol. 47 (B.21.363).

<sup>15</sup> E 2001 (E) 1968/83 vol. 59 (B.21.215.Canton), télégramme du 16.10.1951. Voir [annexe 8](#).

Finalement, la décision de clore définitivement ce poste sera prise par le Conseil fédéral lors de sa séance du 4 janvier 1957<sup>16</sup>.

#### 4. Conclusion

Le déclin de la présence suisse à Canton, comme dans le reste de la Chine, a été influencé par de nombreux facteurs. Selon Michele Coduri, c'est essentiellement le déclin de la Chine comme partenaire économique et, en 1949, l'arrivée des communistes au pouvoir et leur mainmise sur le commerce qui a incité la communauté et les entreprises helvétiques à quitter peu à peu le territoire<sup>17</sup>. La présence suisse en Chine a ainsi passé de 520 âmes en 1936 à 44 seulement en 1955<sup>18</sup>.

Dans cette situation, le consulat de Suisse à Canton n'a malheureusement pu que suivre ce déclin, voyant ses concitoyens quitter les uns après les autres les provinces du sud.

Secrétariat d'Etat  
CAP – Service historique

Laetitia GRANDJEAN

---

<sup>16</sup> E 2004 (B) 1970/2 vol. 13 (a.162.4.Canton). Voir annexe 9.

<sup>17</sup> Coduri M., p. 186. Voir annexe 2.

<sup>18</sup> Coduri M., p. 170. Voir annexe 2.

## 5. Bibliographie

### 5.1 Archives fédérales

- E 2 1271 : Consulat à Canton (1859)
- E 2001 (C) -/17 vol. 13 (B.21.007) : Consulat de Canton, Affaire Paillard (1936).
- E 2001 (E) 1968/83 vol. 59 (B.21.215.Canton) : Frage der Schliessung des Honorarkonsulates in Canton.
- E 2004 (B) 1970/2 vol. 13 (a.162.4.Canton) : Aufhebung und Umwandlung von Konsulaten.
- E 2400 1000/717 vol. 73, vol.1 : 2400 Canton : Jahresbericht 1923-1935.
- E 2400 1000/717 vol. 73, vol.2 : 2400 Canton : Jahresbericht 1936-1947.
- E 2500 -/1 vol. 20 (B.21.363) : August Hoffmeister.
- E 2500 -/1 vol. 48 (B.21.223.1) : Ulrich Spalinger.
- E 2500 (-) 1968/87 vol. 47 (B.21.363) : Adolf Thomann.

### 5.2 Ouvrages et articles

- BIANCO Lucien, Comment la Chine est devenue communiste, in *L'Histoire*, numéro spécial (300), *La Chine, 2000 ans d'Empire*, juillet-août 2005, pp. 76 à 81.
- CODURI Michele, *La Suisse face à la Chine. Une continuité impossible ? 1946-1955*, Academia Bruylant, thèse de sciences humaines n° 10, Louvain-la-Neuve, 2004.
- CODURI Michele, KELLER Hans, Article « Chine », in *Dictionnaire historique de la Suisse*, Editions Gilles Attinger, vol. 3 (Canada - Derville-Malécharde), 2003, Hauterive (NE).
- LANDRY-DERON Isabelle, L'extraordinaire aventure des Jésuites, in *L'Histoire*, numéro spécial (300), *La Chine, 2000 ans d'Empire*, juillet-août 2005, pp. 60 à 63.

### 5.3 Sites internet

- *Documents diplomatiques suisses* (www.dodis.ch) : documents concernant Canton.

## 6. Annexe 1

Population helvétique immatriculée auprès du consulat honoraire de Canton de 1923 à 1947<sup>19</sup>.

Année	Citoyens helvétiques immatriculé au consulat honoraire de Canton								
	Total	Immatriculations		Profession			Langue		
		Arrivées	Départs	Commerçants	Missionnaires	Autres (dont femmes et enfants)	D	F	I
1923	62	-	-	14	29	19	58	1	3
1924	61	14	15	9	33	19	60	1	0
1925	56	8	13	?	?	?	?	?	?
1926	55	7	8	11	21	23	54	1	0
1927	56	17	16	11	27	18	55	1	0
1928	49	?	?	12	24	13	47	2	0
1929	49	9	9	9	25	15	?	?	?
1930	37	14	2	5	22	10	?	?	?
1931	35	6	8	?	?	?	?	?	?
1932	33	6	8	?	?	?	?	?	?
1933	41	8	0	?	?	?	?	?	?
1934	41	14	14	?	?	?	?	?	?
1935	41	7	7	?	?	?	?	?	?
1936	45	10	6	7	29	9	34	11 <sup>20</sup>	0
1937	Pas de rapport annuel ni d'annexe.								
1938	42	6	7	7	26	9	32	10	0
1939	40	2	4	5	26	9	30	10	0
1940	50	13	3	4	34	12	40	10	0
1941	42	0	8	3	32	7	34	8	0
1942	43	1	0	3	32	8	35	8	0
1943	50	7	0	3	38	9	41	9	0
1944	50	2	2	?	?	?	?	?	?
1945	49	0	1	?	?	?	?	?	?
1946	51	2	0	2	39	10	42	9	0
1947	58	14	7	?	?	?	?	?	?

<sup>19</sup> La liste est établie sur la base des rapports annuels du consulat disponibles aux AF : E 2400 1000/717 vol. 73, vol.1 et 2. Aucune donnée n'existe pour les années 1948 à 1957.

<sup>20</sup> La liste des ressortissants helvétiques est dressée en fonction de leur canton d'origine. Les ressortissants des cantons de Fribourg (1 personne) et Valais (7 personnes) ont été considérés comme francophones.